ACADÉMIE
DE POITIERS

Liberté
Égalité
Fraternité

Le recteur de l'académie de Poitiers

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 90-680 du 1er août 1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs des écoles ;

Vu l'arrêté du 20 août 2026 modifiant l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles et l'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe et des concours externes spéciaux de recrutement de professeurs des écoles ;

Vu l'arrêté du 22 septembre 2026 autorisant au titre de l'année 2027 l'ouverture de concours externes, de concours externes spéciaux (langues régionales), de seconds concours internes, de seconds concours internes spéciaux et de troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles ;

Rectorat de l'académie de Poitiers
Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Vienne

Division des examens et concours

DEC

DEC1-2026-52

Article 1 : En vue de l'épreuve d'entretien avec le jury, les candidats admissibles aux concours externes, adressent une fiche individuelle de renseignement conforme au modèle disponible mis à disposition dans leur espace candidat, dès l'ouverture des registres d'inscription, sur l'application d'inscription Cyclades à la rubrique «Les formulaires».

La fiche individuelle de renseignement dûment complétée devra être téléversée dans l'espace candidat prévu à cet effet sur l'application d'inscription Cyclades à la rubrique «Mes justificatifs», au plus tard le mercredi 14 avril 2027 (la date de téléversement faisant foi). L'absence de fiche ou sa transmission hors délai entraîne l'élimination du candidat qui n'est pas convoqué aux épreuves d'admission.

Article 2 : Monsieur le secrétaire général de l'académie de Poitiers est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 5 octobre 2026

Le recteur de l'académie de Poitiers

Nicolas CASTOLDI